

DÉSINFECTION DES SURFACES PAR VOIE AÉRIENNE

ÉLIMINE les BIOCONTAMINATIONS et PRÉSERVE L'ÉQUILIBRE MICROBIOLOGIQUE

FICHE TECHNIQUE

ULTRADIFFUSION[®]

USAGE

Usage Biocide (Type Produit 4) : Désinfection bactéricide, fongicide et levuricide par voie aérienne des surfaces de process dans l'industrie alimentaire.

Usage Biocide (Type Produit 2) : Désinfection bactéricide, fongicide et levuricide par voie aérienne des locaux et des surfaces hors contact direct avec les aliments dans l'industrie alimentaire.

ULTRAD[®] HA est utilisable dans la filière de la transformation biologique des aliments.

INDICATION

Traitement de désinfection des surfaces par voie aérienne en fin de production journalière ou hebdomadaire, ou lors de vide sanitaire, à usage professionnel.

Usage préventif pour préserver l'équilibre microbologique de l'environnement de la production.

Usage curatif pour rétablir l'équilibre microbologique de l'environnement de la production.

MODE D'ACTION

Bactéricide/Fongicide/ Levuricide

Voir tableaux § EFFICACITE selon norme NF T 72-281 prouvant l'efficacité bactéricide-fongicide-levuricide à la dose de 32 mg et 40 mg de MA/m³.

Le produit **ULTRAD[®] HA** va libérer dans le volume à traiter hors présence de tout opérateur, une matière désinfectante (Acide Hydroxyacétique) agissant par contact sur les bactéries végétatives, les levures et les moisissures.

MATIÈRE ACTIVE

Acide Hydroxyacétique

HOMOLOGATION

ULTRAD[®] HA - N° 2060177 à la dose de 80 mg de matière active / m³.

Bactéricide - Fongicide (POA/POV).

CONDITIONS D'UTILISATION

- Traiter hors présence humaine et animale. Traiter hors présence de denrées alimentaires.
- Couper les alimentations de gaz.
- Déconnecter les détecteurs de fumées et les cellules photoélectriques commandant l'ouverture des portes.
- Stopper les ventilations et fermer toutes les issues du local.
- Décompacter la poudre et répartir le nombre de boîtes nécessaires selon le volume à traiter.
- Disposer les boîtes au sol sur un support résistant à la chaleur et au feu, loin de tout matériau combustible.
- Retirer le couvercle de la boîte et allumer la mèche à l'aide d'un briquet type chalumeau en commençant par la boîte la plus éloignée de la sortie.
- Quitter le local en s'assurant du bon fonctionnement du produit et maintenir le local clos.
- Signaler le traitement à tous les accès.

FICHE TECHNIQUE
ULTRADIFFUSION®

- Ventiler les locaux en air neuf, pendant 1 heure minimum avant réutilisation.
- Délai de réoccupation du local à l'issue du temps de contact et de ventilation.
- Respecter un intervalle de 24 h entre deux applications.

SÉCURITÉ

- **ULTRAD® HA** est classé conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 :
- **Provoque une sévère irritation des yeux Cat.2 H319**

Conseils de prudence :

- Ne pas respirer les fumées.
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Informations sécurité :

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité et la notice inscrite sur l'étiquette du produit.
- Consulter votre fournisseur et suivre ses recommandations spécifiques.

Sécurité Applicateur :

- Pas d'exposition de l'applicateur, le produit diffuse de façon autonome.
- Porter des gants lors du retrait des doses utilisées.

Sécurité Opérateur :

- En locaux normalement ventilés : pas d'exposition de l'opérateur.
- En locaux non ventilés et confinés : consulter votre fournisseur.

Sécurité Consommateur :

- Les données ci- dessous résultent de mesures effectuées en conditions de laboratoire avant toute opération de rinçage des surfaces de process.
- Les résultats montrent que sur la base d'un scénario de « pire cas », l'exposition est de l'ordre de 1% de la DJA (Dose Journalière Admissible).

Dose	Point de prélèvement	Délai de prélèvement après début traitement	Résidu HA mesuré sur les surfaces	Exposition « a maxima » consommateur (1)	DJA (2)	Conclusion
Dose curative exceptionnelle: 2g/m ³	sol	4h	6,60mg/m ²	1,320 mg	105 mg	Exposition « a maxima » = 1,26% de la DJA
Dose curative exceptionnelle: 2g/m ³	sol	24h	5,99mg/m ²	1,198 mg		Exposition « a maxima » = 1,14% de la DJA

(1) l'exposition du consommateur est déduite de la quantité de résidu de HA mesurée sur les surfaces selon un scénario maximaliste considérant que :

- le résidu de HA passe intégralement dans l'aliment et n'est pas dégradé
- le consommateur ingère tout au long de sa vie uniquement l'aliment porteur de résidu de HA

(2) DJA : 1,5 mg/kg de poids corporel/jour, soit 105 mg par jour pour un adulte pesant 70 kg (source OMS).

EFFICACITÉ PAR TRAITEMENT PONCTUEL

à la dose nominale de 1 g/m³

- Spectre bactéricide**

Efficacité requise : réduction de 5 unités logarithmiques

SELON LA NORME NF T 72 281 - dose de 0,8 ou 1 g/m ³ - En 15 heures de temps de contact		
SOUCHE TESTÉE	EFFICACITÉ OBTENUE	RÉFÉRENCE ESSAI
<i>Escherichia coli</i> - CIP 54 127	7,4*	IRM - rapport n°3930910-3
<i>Listeria monocytogenes</i> - IP 103.322	>7,34*	LCB - rapport n°2011/19
<i>Staphylococcus aureus</i> - IP 4.83	7,07*	IRM - rapport n°2220511-1
<i>Salmonella serotype enteritidis</i> - IP 56.29	6,9	IPL - rapport n°1371206(2)
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> - IP 103 467	6,3*	IRM - rapport n°3930910-1
<i>Enterococcus hirae</i> - IP 58 55	7,34*	IRM - rapport n°2220511-2

(*) : Efficacité obtenue pour un traitement à 0.8 g/m³

- Spectre fongicide**

Efficacité requise : réduction de 4 unités logarithmiques

SELON LA NORME NF T 72 281 - dose de 0,8 ou 1 g/m ³ - En 15 heures de temps de contact		
SOUCHE TESTÉE	EFFICACITÉ OBTENUE	RÉFÉRENCE ESSAI
<i>Aspergillus niger</i> - DSM 1988	6,11*	IRM - rapport n°3340812-12
<i>Candida albicans</i> - DSM 1386	7,34*	IRM - rapport n°3340812-11
<i>Eurotium repens</i> - Souche sauvage	>4,6*	LCB - rapport n°PE5007109
<i>Absidia corymbifera</i> - IP 1129-75	6,6	IRM- rapport n°1610307-7
<i>Aspergillus versicolor</i> - IP 1187-79	6,1	IRM-rapport n°1610307-6
<i>Cladosporium cladosporoides</i> - IP 1232.80	5,1	IRM - rapport n°1610307-5
<i>Candida pelliculosa</i> - Souche sauvage	>4,8	LCB - rapport n°2010/09
<i>Geotrichum candidum</i> - IP 285-54	4,08	LCB - rapport n°2010/10
<i>Penicillium verrucosum</i> var. <i>cyclopium</i> - IP 1186.79	4,56	LCB - rapport n°2010/11
<i>Penicillium candidum</i> - Souche sauvage	>5,83	LCB- rapport n°2010/13

(*) : Efficacité obtenue pour un traitement à 0.8 g/m³

CONDITIONNEMENT

DÉSIGNATION	CONDITIONNEMENT	VOLUME D 'UTILISATION
ULTRAD® HA 15g	Carton de 24 boîtes	15 m ³
ULTRAD® HA 50g	Carton de 12 boîtes	50 m ³
ULTRAD® HA 100g	Carton de 18 boîtes	100 m ³
ULTRAD® HA 200g	Carton de 12 boîtes	200 m ³
ULTRAD® HA 400g	Carton de 6 boîtes	400 m ³
ULTRAD® HA 1000g	Carton de 4 boîtes	1000 m ³

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Poudre de couleur blanche.

STOCKAGE/DATE LIMITE D'UTILISATION

Stockage : Jusqu'à 2 ans dans un endroit sec

DLU : 2 ans.

Toutes les informations techniques communiquées dans le présent document sont basées sur des données techniques actuellement disponibles, que LCB food safety juge fiable.

Elles sont destinées à des utilisateurs expérimentés, agissant à leur seule discrétion et à leur propre risque.

Les précautions de manipulation exposées dans ce document sont fournies avec la supposition que les utilisateurs s'assureront au préalable que les conditions d'emploi particulières ne représentent aucun risque pour la santé ou la sécurité.

Dans la mesure où les conditions d'utilisation du produit échappent à notre contrôle, nous rejetons toute garantie, expresse ou implicite, à cet égard et déclinons toute responsabilité quant à l'usage fait de ces informations.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.